

PENIBILITE ET C2P

DURÉE 1 JOUR



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Elu.es CSE, membres de la commission SSCT, militant.es
- > Avoir une connaissance minimale du droit du travail et avoir suivi la formation CSE Connaissance FNCCB CFDT



OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier et agir sur la pénibilité et le C2P



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- > Définir la pénibilité, le C2P, les différents seuils et les droits afférents
- > La pratique syndicale



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Présentations, exposés et synthèses du formateur, travaux individuels, travaux en groupes et sous-groupes



DATES ET LIEUX

- Formations programmées par la FNCCB.



COÛT

- Se rapprocher de la FNCCB ou de votre syndicat.